

Que fait-on pour améliorer l'accès des professionnels de la santé, que l'équipement soit importé ou d'origine locale?

Tiré des FAQ évolutives

Q1. Y a-t-il une pénurie de masques pour les cliniques privées ou les médecins de famille ?

La sécurité des travailleurs de la santé demeure notre priorité absolue, et le gouvernement du Canada continue de travailler avec ses partenaires provinciaux et territoriaux pour se préparer et réagir à la pandémie de COVID-19.

L'approvisionnement en équipement de protection individuelle et en fournitures médicales a été effectué très tôt par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux afin de compléter leurs stocks existants.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux continuent de travailler ensemble afin de promouvoir l'utilisation appropriée de l'équipement de protection individuelle, d'évaluer les lacunes potentielles, de déterminer les articles prioritaires et de collaborer à l'approvisionnement.

Des commandes initiales de collaboration et d'achat en gros sont en cours avec un certain nombre d'administrations. Nous prévoyons qu'il s'agira d'un processus continu qui sera effectué avec divers partenaires, car la demande et l'offre de produits changeront au fur et à mesure que la situation évoluera.

Les produits proviennent d'un certain nombre de fournisseurs provenant de différents pays.

L'ASPC se prononcera-t-elle sur les masques en tissu artisanaux et la sécurité d'utilisation par rapport à la fausse protection qu'ils procurent?

• Masques en tissu artisanaux

Tiré des FAQ évolutives

- Santé Canada continuera d'utiliser tous les outils à sa disposition pour accélérer l'approvisionnement en produits de santé sûrs et efficaces liés à la COVID-19. Toutefois, le Ministère n'a pas fourni d'approbation générale pour les médicaments ou les dispositifs non autorisés. Nous informerons les Canadiens de toute nouvelle information au fur et à mesure qu'elle sera disponible.

Tiré de Canada.ca sur l'utilisation des masques

• Sécurité d'utilisation et fausse protection

- Si vous êtes une personne en bonne santé, l'utilisation d'un masque n'est pas recommandée pour prévenir la propagation de la COVID-19.
- Le port d'un masque lorsque vous n'êtes pas malade peut donner un faux sentiment de sécurité. Il existe un risque d'infection en cas d'utilisation et d'élimination inappropriées du masque. Ils doivent également être changés fréquemment.
- Toutefois, votre prestataire de soins de santé peut vous recommander de porter un masque si vous présentez des symptômes de la COVID-19 pendant que vous demandez ou attendez des soins. Dans un tel cas, les masques constituent un élément approprié des mesures de prévention et de contrôle de l'infection. Le masque agit comme une barrière et aide à empêcher les minuscules gouttelettes de se propager lorsque vous toussiez ou éternuez.

Récapitulatif des mesures prises pour garantir l'approvisionnement futur pour les professionnels de la santé — Mises à jour depuis l'annonce de la semaine dernière?

Mise à jour sur l'approvisionnement en EPI

- Comme vous le savez, il existe actuellement des défis mondiaux pour assurer la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI). Nous travaillons en étroite collaboration avec Services publics et Approvisionnement Canada sur la première commande de gros et, comme mentionné ci-dessus, nous suivons cette question de très près.
- Le Comité consultatif de la logistique, qui fait partie de la structure de gouvernance du Plan d'intervention FPT en cas d'incidents biologiques, est composé de membres de toutes les administrations PT, ainsi que du CSI, de SC, de SCC et du MDN.
- Le Comité consultatif de la logistique travaille par l'intermédiaire de l'ASPC et de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) sur son processus initial de passation de marchés en collaboration. La commande de respirateurs N95 a été soumise à SPAC aux fins de traitement le 10 mars, tandis que le reste de la commande a été envoyé le 11 mars.
- Six provinces et territoires (ON, MB, NL, NU, NT, YT) ont fait des demandes dans le cadre de la commande collaborative initiale.
- Un large éventail d'articles a été inclus dans cette commande, les plus importants étant des masques N95, des lingettes et des écouvillons.
- Le processus de passation de marché est en bonne voie. Les commandes de produits sont passées par étapes, en fonction du produit acheté et de la confirmation de l'intérêt et de la disponibilité des fournisseurs.
- Des travaux sont en cours pour déterminer le calendrier d'une deuxième commande d'achat FPT.
- Le Laboratoire national de microbiologie a obtenu une commande de 800 000 (800 caisses) d'écouvillons UTM (Universal Transport Medium). Ces écouvillons sont très similaires aux écouvillons COPAN. Nous prévoyons commencer à les recevoir la semaine prochaine, et nous travaillerons par l'intermédiaire du Réseau des laboratoires de santé publique canadiens pour les distribuer au Canada.

L'ASPC assure-t-elle le suivi de l'offre nationale ou celle-ci est-elle gérée individuellement par les PT ? Quel est le statut de l'approvisionnement national en EPI ?

Le Comité consultatif de la logistique (LAC), en collaboration avec chaque PT, s'emploie à élaborer le tableau de notre approvisionnement national.

Tiré des FAQ évolutives

Q1. Quel rôle les provinces et territoires jouent-ils en étant attentifs aux pénuries potentielles dans leurs administrations?

S'attaquer au problème complexe de la pénurie de médicaments est une responsabilité multipartite qui exige une action concertée entre les provinces et territoires, les fabricants, les distributeurs, les professionnels de la santé et le gouvernement fédéral. Santé Canada travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, qui sont responsables d'informer le Ministère des pénuries préoccupantes.

Lorsqu'une pénurie nationale importante survient, Santé Canada travaille avec les intervenants de la chaîne d'approvisionnement en médicaments afin de coordonner le partage de l'information et de déterminer les stratégies d'atténuation. Des facteurs tels que la portée nationale de la pénurie, la disponibilité d'autres approvisionnements et la nécessité médicale du produit sont pris en compte pour déterminer l'impact potentiel et toute mesure nécessaire par Santé Canada. De plus amples informations sur les rôles et les responsabilités en matière de pénurie de médicaments se trouvent sur notre [site Web](#).